

### Recherche un expert SIC pour étude (consultance)

Dans le cadre d'un projet de coopération dans la zone Sahel, Expertise France souhaite s'adjoindre les services d'un expert dans le domaine des SIC.

La mission de l'expert consiste à fournir une prestation de conseil pour appuyer la réécriture d'une proposition technique visant la mise en place d'un réseau de communication entre des installations dans la zone Sahel.

Afin d'être en mesure d'appuyer Expertise France, Expertise France souhaite contractualiser un expert disposant des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire relatif au secteur de la prestation (SIC – Transmissions).
- Expertise SIC et Transmissions, particulièrement appliquée dans le domaine militaire. Expérience avérée dans la conception (ou appui à la conception) d'architecture SIC pour des armées.
- Connaissance et compréhension du contexte africain, si possible des pays du G5 Sahel. Expériences de missions dans la zone ; compréhension des enjeux techniques liés à la zone.
- Capacité à délivrer des prestations de conseil afin d'appuyer la prise de décision. Capacité à collecter des données, les analyser et les exploiter.

Les candidats souhaitant postuler sont priés de bien vouloir adresser à l'équipe G5 Sahel d'Expertise France :

- Un CV à jour, présentant les expériences du candidat correspondant au scope de la prestation (expériences en Afrique / expériences de mise en place d'architecture SIC / expériences avec des forces armées africaines).
- Une lettre de motivation (max 2 pages), présentant la pertinence du profil du candidat pour la prestation.

Les documents sont à envoyer à l'adresse : [rh.projetfc@expertisefrance.fr](mailto:rh.projetfc@expertisefrance.fr). Les candidats dont les profils auront été retenus seront conviés à un entretien.

L'Expert travaillera de son domicile. Il lui sera demandé de se déplacer au siège d'Expertise France à Paris. Il pourrait également être demandé à l'expert d'effectuer une mission terrain dans les différents pays du G5 Sahel.

L'expert sélectionné par Expertise France enverra une facture mensuelle relative à la prestation réalisée.

Les frais de transport vers Paris seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les frais relatifs à d'éventuelles missions seront pris en charge directement par Expertise France, selon les procédures internes en vigueur qui seront transmises à l'expert au début de sa mission d'Expertise.

Consultez toutes les offres d'Expertise France à l'adresse :  
<https://www.expertisefrance.fr/web/guest/collaborer-avec-nous>